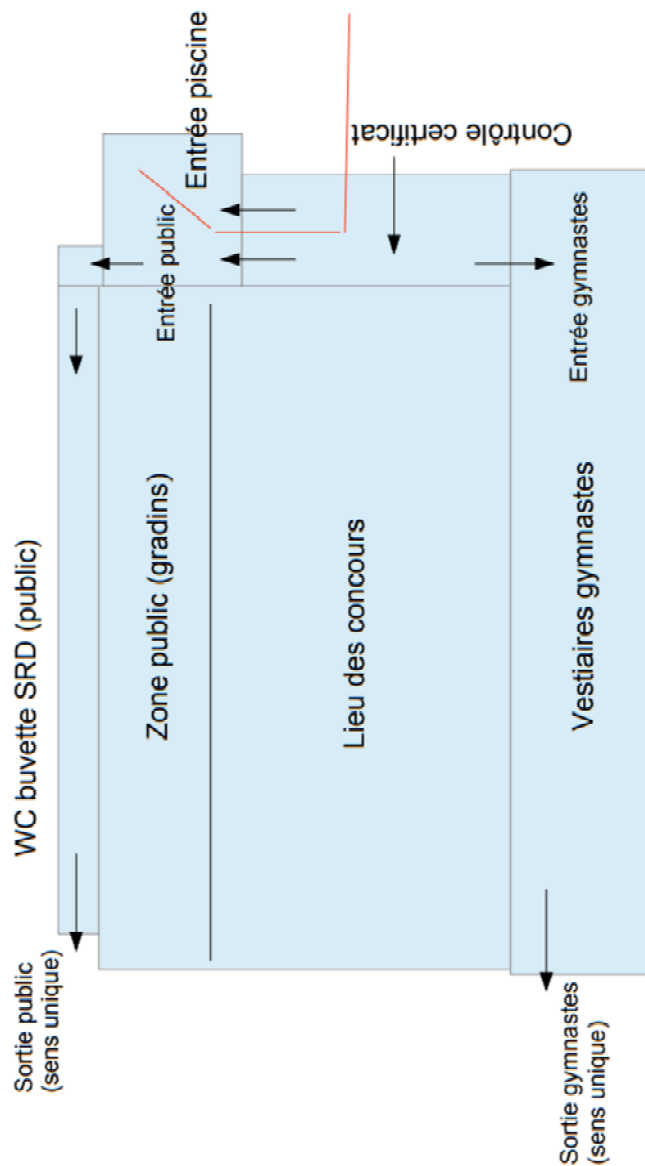


Plan accès Blancherie

Barrières de délimitation :



LE COMITÉ D'ORGANISATION REMERCIE TOUTES LES PERSONNES POUR LEUR FLEXIBILITÉ ET LEUR COMPRÉHENSION



2 et 3 OCTOBRE 2021
HALLES DE LA BLANCHERIE
2800 DELEMONT

Avec le soutien de la
 Loterie Romande

JURA CH
 RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Groupe Sportif Courchapoix
vous souhaite la bienvenue au
Championnat Romand Agrès 2021

Chers gymnastes et amis de la gymnastique,

C'est avec grand plaisir que le Groupe Sportif Courchapoix vous accueille à Delémont pour le Championnat Romand aux agrès 2021.

Notre comité est passé par tous les états d'esprit et toutes les couleurs. La situation sanitaire que l'on connaît nous a amenés à composer avec beaucoup d'incertitudes, c'est pourquoi nous sommes fiers de vous voir réunis ici le temps de ce concours.

Nous félicitons déjà tous les gymnastes pour leur engagement et leur souhaitons de belles réussites.

Merci à nos généreux sponsors, leur contribution au succès de cette manifestation est indéniable, le comité d'organisation vous les recommande vivement.

Nous tenons aussi à remercier les nombreux bénévoles, ainsi que l'URG pour la confiance accordée.

N'hésitez pas à passer à la cantine en cas de petite faim, ou auprès de notre stand de pâtisseries, si ce sont plutôt les douceurs qui vous attirent !

Belles journées à vous tous et vive le sport !

Emilie-Anne Fleury
Présidente du comité d'organisation



Chers gymnastes, Chers amis de la gymnastique romande,

Le championnat romand de gymnastique aux agrès fait son retour en terre jurassienne, à Delémont les 2 et 3 octobre 2021. Une belle région pour effectuer cette compétition !

Nous aurons la chance d'assister aux meilleures performances des participantes à la gymnastique de la Romandie. Nous pouvons nous imaginer que la compétition sera relevée pour gagner le titre de champion romand dans les différentes catégories filles et garçons.

Bonne chance chers gymnastes, j'espère que vous aurez beaucoup de plaisir à concourir durant ce weekend et que les meilleurs gagnent !

Je profite de ces quelques lignes pour remercier le comité d'organisation pour la mise en place de cet événement, la gestion et le travail réalisé jusqu'à ce jour. Un grand merci également aux techniciennes et techniciens de l'URG qui ont mis en place tout l'aspect technique, de la définition des directives de concours à l'organisation de cette compétition.

On se réjouit de vivre cet événement avec vous et au plaisir de vous rencontrer sur place lors de cette compétition qui j'en suis sûr sera magnifique.

Bien à vous !

Roger Haupt
Président de l'Union romande de gymnastique

DISPOSITIONS COVID19 / CONCEPT DE PROTECTION

1. PRINCIPES DE BASE

A) PAS DE SYMPTÔMES À LA COMPÉTITION

Les personnes présentant des symptômes **ne sont pas** autorisées à participer aux manifestations sportives. Elles doivent contacter leur médecin et suivre les instructions de ce dernier.

B) GARDER LES DISTANCES ET LA TAILLE DES GROUPES

L'accès aux espaces intérieurs et domaines extérieurs des installations et exploitations ainsi qu'aux manifestations est limité et inscrit dans un concept de protection.

C) RESPECT DES MESURES D'HYGIÈNE DE L'OFSP

Se laver les mains est une mesure d'hygiène cruciale. Se désinfecter ou se laver soigneusement les mains avec du savon avant et après le concours permet de se protéger soi-même et les autres.

D) DRESSER LA LISTE DES CONTACTS

(Listes des participants pour tracer les éventuelles chaînes d'infection)

Les coordonnées ne doivent être collectées que pour la consommation dans les espaces intérieurs. Les données doivent pouvoir être présentées pendant 14 jours sur demande de l'autorité sanitaire. Tout le monde doit s'annoncer sur la solution numérique (Safe tracing) mise à disposition.

E) DISPOSITIONS COVID19 POUR LES BÉNÉVOLES

Suite aux décisions du Conseil Fédéral du 8 septembre 2021, le certificat COVID est aussi exigé pour les bénévoles à l'intérieur des installations.

F) DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE, RESPECT DU CONCEPT DE PROTECTION

Toute organisation planifiant une compétition doit désigner une personne responsable du plan coronavirus qui sera chargée de veiller au respect des dispositions en vigueur. Il s'agit pour notre société d'Emilie-Anne Fleury. En cas de question, prière de le/la contacter : ☎ +41 79 218 24 41 ou emilieanne.fleury@gmail.com.

La personne responsable du plan coronavirus :

- est chargée de la mise en œuvre et du respect du concept de protection,
- informe les personnes concernées (fonctionnaires, entraîneurs, athlètes, parents, etc.) des mesures prises et des processus définis,
- fait office d'interlocuteur à l'interne et à l'externe,
- s'assure que les règles de comportement d'OFSP (affiche) soient placardées à l'entrée du bâtiment ainsi qu'à d'autres endroits.

Tout le monde :

- s'en tient aux règles de distanciation et aux mesures d'hygiène en vigueur,
- se montre solidaire et applique les règles du concept de protection en faisant preuve d'un degré élevé de responsabilité.

2. COMPLÉMENTS

ACCÈS / ADMISSION

L'accès intérieur de la Blancherie utile à la manifestation (vestiaires gymnastes, tribunes public), ne sera autorisé qu'aux personnes disposant d'un certificat COVID (guéri/testé négatif/vacciné), et d'un document d'identité, dès l'âge de 16 ans. Il est demandé aux plus jeunes d'avoir un document pouvant attester de leur date de naissance sur eux. Un tampon sera appliqué sur l'avant-bras de la personne contrôlée. L'accès aux personnes se rendant à la piscine couverte sera indiqué et délimité clairement à l'aide de barrières, dès 20 mètres avant la zone de contrôle du certificat. La sortie de la zone avec certificat se fera uniquement par les sorties du côté stade (sortie des gymnastes côté nord et sortie public côté sud). Des désinfectants seront disposés à l'intérieur, accès vestiaires, tribunes, halles.

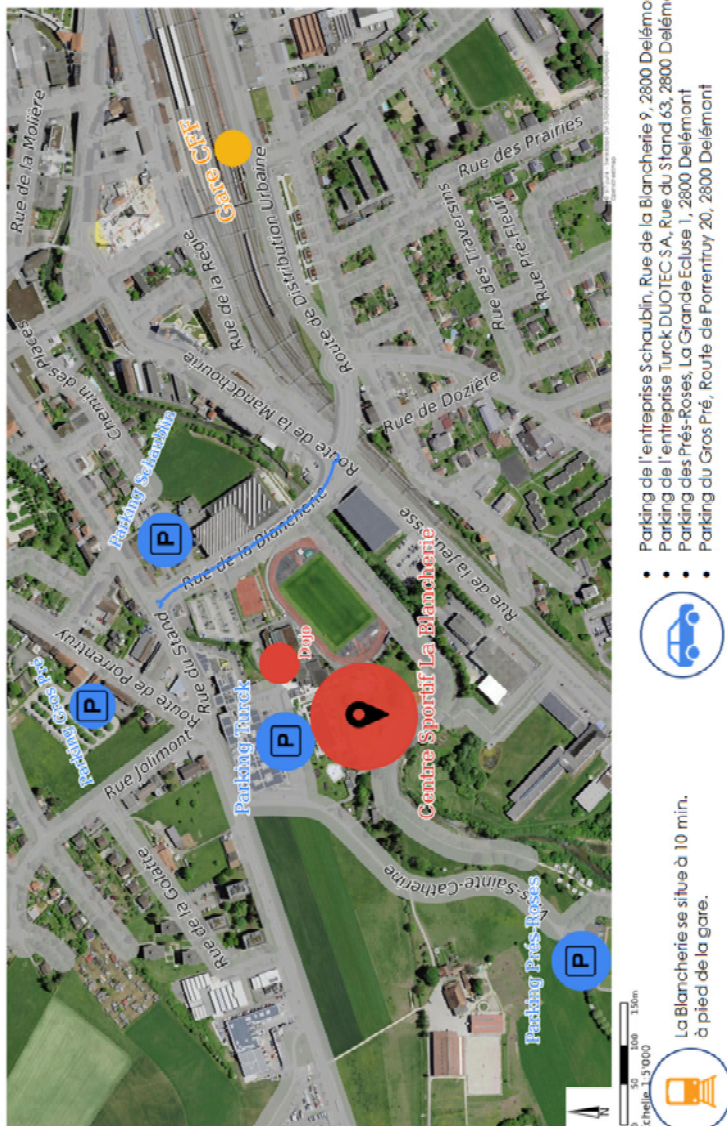
CANTINE

La cantine est une zone sans certificat. La traçabilité se fait à l'aide d'un QR code Safe tracing à chaque table. Si possible, les différents groupes se positionnent à des tables différentes. Les tables sont positionnées à 1.5 m de distance. Dans la mesure du possible, 2 pans d'ouverture de la cantine sont ouverts en permanence. Si ce n'est pas possible (météo), les personnes entrent masquées et ne peuvent enlever le masque qu'une fois assises. Il est prévu que la cantine ne puisse pas être remplie à plus de 2/3 de sa surface dans ce cas.

LIEUX HUMIDES / DOUCHES / WC

Conformément au concept de protection de La Blancherie.

 Centre Sportif La Blancherie, Rue de la Blancherie 4, 2800 Delémont



07h45 Ouverture de la salle

		Emplacement 1	Emplacement 2
Délai d'annonce des gymnastes	8h20	Filles C5	
Appel & Entrée en musique	8h50	40 Gymnastes	
Echauffement sur le 1er engin	9h00		
Fin des concours	10h35		
Délai d'annonce des gymnastes	10h00	Filles C5	Garçons C5
Appel & Entrée en musique	10h30	40 Gymnastes	50 Gymnastes
Echauffement sur le 1er engin	10h40		
Fin des concours	12h45		
Rassemblement résultat	12h45	Filles C5 / Garçons C5	
Résultats	12h55		
Délai d'annonce des gymnastes	12h50	Filles C6	Dames
Appel & Entrée en musique	13h20	40 Gymnastes	40 Gymnastes
Echauffement sur le 1er engin	13h30		
Fin des concours	15h05		
Délai d'annonce des gymnastes	14h30	Filles C6	Garçons C6 / C7 / Hommes
Appel & Entrée en musique	15h00	40 Gymnastes	45 Gymnastes
Echauffement sur le 1er engin	15h10		
Fin des concours	17h00		
Rassemblement résultat	16h50	Filles C6 / Dames / Garçon C6 / Garçon C7 / Homme	
Résultats	17h00		
Délai d'annonce des gymnastes	17h00	Filles C7	
Appel & Entrée en musique	17h30	40 Gymnastes	
Echauffement sur le 1er engin	17h40		
Fin des concours	19h10		
Résultats	19h30	Filles C7	

Championnat Romand aux agrès individuels
Delémont / Centre sportif la Blancherie
Dimanche 3 octobre
C3 à C4

08h00 Ouverture de la salle

Emplacement 1

Emplacement 2

Délai d'annonce des gymnastes	8h30	Filles C3	Filles C4
Appel & Entrée en musique	9h00		
Echauffement sur le 1er engin	9h10	40 Gymnastes	40 Gymnastes
Fin des concours	10h45		

Délai d'annonce des gymnastes	10h10	Filles C3	Filles C4
Appel & Entrée en musique	10h40		
Echauffement sur le 1er engin	10h50	40 Gymnastes	40 Gymnastes
Fin des concours	12h25		

Résultats 12h45

Filles C3 / C4

Délai d'annonce des gymnastes	12h50	Garçons C3	Garçons C4
Appel & Entrée en musique	13h20		
Echauffement sur le 1er engin	13h30	40 Gymnastes	40 Gymnastes
Fin des concours	15h30		

Résultats 15h50

Garçons C3 / C4

INFORMATIONS AUX GYMNASTES ET AUX ENTRAÎNEURS

COMITÉ EXECUTIF URG

<https://new.urg.ch/contacts/#comite-executif>

DIRECTION DE CONCOURS CRA

Direction de concours : Vionnet Damien
 Bureau des calculs : Montavon Dominique

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES GYMNASTES ET DES MONITEURS

- Le programme de compétition de gymnastique aux agrès de la dernière édition fait foi.
- Rotations de concours :
 Sol – Anneaux – Saut – Barres parallèles (garçon uniquement) – Barre fixe
- Le changement d'engins se fait en colonne et en musique avec présentation aux juges avant le début de l'échauffement à l'engin.
- L'annonce des gymnastes se fait au plus tard 30 minutes avant l'entrée en musique. Se référer à l'horaire.
- L'engin de départ sera connu lors de l'appel des gymnastes.
- Pour les catégories 5-7 et Homme, les gymnastes présentent leurs exercices sur les barres parallèles olympique et à la barre fixe olympique.
- Tout protêt est à déposer par écrit au plus tard 30 minutes après l'annonce de la décision contestée à la direction de concours avec une finance de CHF 100.00.
- Les moniteurs sont priés de contrôler les notes de leurs gymnastes à la fin du tournoi, après l'annonce officielle du speaker. Ils ont 5 minutes. Au-delà de ce temps, les notes seront validées sans recours possible.
- Un moniteur est autorisé par société sur l'aire de concours. Une personne supplémentaire pour les anneaux est autorisée.

PRESCRIPTIONS DANS LES SALLES DE GYMNASTIQUE

Il est interdit de manger et de boire sur les tribunes et dans les vestiaires. Pour cela, une cantine est à votre disposition. Pour l'utilisation des vestiaires, veuillez-vous conformer aux indications. Les moniteurs/trices utilisent les mêmes vestiaires que leur société.

RESPONSABILITÉS

Chaque participant(e) doit être assuré(e) personnellement en cas d'accident. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol. Ne laissez pas d'objets de valeur dans les vestiaires.

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés peuvent être remis à la table de direction. Durant les 4 semaines qui suivent le concours, vous pouvez vous adresser auprès de : **Sylvie Koller, Clos du Chêne 13, 2825 Courchapoix / Tél. : 032 435 10 52 / e-mail : sylvie.koller@bluewin.ch**